Parcours Internat

Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)

Composante
UFR Sciences de Santé

Langue(s) d'enseignement
Français

Présentation

Objectifs

L'objectif est l'obtention de la 2ème année du diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques (arrêté du 8 avril 2013). Le parcours proposé a pour objectif d'apporter à l'étudiant les connaissances scientifiques nécessaires pour exercer ses fonctions dans l'environnement hospitalier, quel que soit le diplôme d'enseignement spécialisé (DES) choisi. Ces connaissances doivent également fixer les bases communes sur lesquelles sont bâtis les enseignements spécifiques de chacun des DES. De plus, que ce soit pour un exercice dans les services de biologie médicale ou dans les Pharmacies à Usage Intérieur (PUI), la formation par la recherche est prioritaire pour ce parcours, de même que l'acquisition des connaissances sur l'environnement réglementaire, sur l'environnement législatif, sur les exigences liées à la certification des établissements de santé et sur le rôle de l'hôpital public.

Compétences acquises

Les compétences acquises sont celles du Praticien de Santé, spécialiste du Médicament.

Le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques est délivré aux étudiants qui ont acquis les connaissances et les compétences définies à l'article 5 de l'arrêté du 8 avril 2013. Cette acquisition est vérifiée par la validation de l'ensemble des unités d'enseignement permettant d'acquérir les 120 crédits européens correspondants et par la validation du certificat de synthèse pharmaceutique.

Organisation

Contrôle des connaissances

Pour que l'étudiant reçu au Concours National de l'Internat en Pharmacie puisse réaliser le choix définitif de son poste d'interne, il doit valider chacun des semestres de la 5ème année Hospitalo-Universitaire (A.H.U.).

Semestre 3 :

L'étudiant doit valider de manière indépendante :

- *L'UE « Stages hospitaliers 1 » :*

En cas d'échec, le collège d'enseignement pharmaceutique hospitalier fixe les conditions pour le réparer.

- L*es UE spécifiques du parcours internat :*

L'étudiant doit obtenir une note # 10 /20 à l'examen unique des 2 UE spécifiques du parcours Internat « *Exercices d'application en Sciences Pharmaceutiques 2* » et « *Connaissances Pharmaceutiques générales* ».

- L'*UE libre « Dispensation des médicaments et autres produits de santé II» :*

L'étudiant doit obtenir une note # 10 /20.

- *L'UE « Service Sanitaire : partie 1 » :*

L'étudiant doit obtenir une note # 10 /20.

PARTICULARITE du parcours internat :

- A l'issue du premier semestre, Les *étudiants se présentent* généralement au **CONCOURS NATIONAL D'INTERNAT EN PHARMACIE** qui a lieu au mois de **décembre** (entre le 10 et le 19 décembre) **à l'Espace Jean Monnet, 47, rue des Solets, 94553 Rungis.** Ce concours permet l'accès aux D.E.S. (Diplômes d'Etat Spécialisés) de Biologie Médicale, de Pharmacie Hospitalière et d'Innovation Pharmaceutique et Recherche, à partir de la 6ème année.
- ***Cas particulier***: si un étudiant échoue à la validation *des UE spécifiques du parcours Internat* du 1er semestre, mais est classé en liste principale suite au Concours National de l'Internat en Pharmacie : possibilité d'équivalence pour les UE spécifiques du parcours internat. Si l'étudiant est classé en liste complémentaire, sa situation sera examinée au cas par cas.

- **Ainsi :**

- *seuls* les étudiants ayant été *reçus* au *CONCOURS NATIONAL D'INTERNAT EN PHARMACIE*, dont les résultats sont connus courant janvier, sont autorisés à poursuivre en deuxième semestre du parcours internat, en ce qui concerne les *enseignements Universitaires* et la *partie Hospitalière*.

- Tous les étudiants (reçus ou non au concours de l'internat en pharmacie) suivent l'UE « Service Sanitaire 2 » du semestre 4.

Semestre 4 :

Les étudiants ayant été reçus au concours de l'internat en Pharmacie peuvent avoir l'opportunité, certaines années, de bénéficier d'un poste FFI (Faisant Fonction d'Interne). Si plusieurs candidats se présentent sur le poste, le choix du candidat s'effectuera en fonction de son classement au concours.

L'étudiant doit valider de manière indépendante :

- *L'UE « Stages Hospitaliers 2 »*

Chaque stage doit être validé séparément. En cas d'échec, le collège d'enseignement pharmaceutique hospitalier fixe les conditions pour réparer le stage. L'étudiant ayant bénéficié d'un poste FFI doit valider son stage hospitalier au sein de la même unité hospitalière d'accueil (CHU, CGFL, CHS).

- *Les UE spécifiques du parcours internat :*

- La validation de l'UE : « Stage Recherche » sera obtenue après rédaction d'un mémoire de 10 pages maximum et présentation orale des travaux réalisés pendant 7 à 10 minutes maximum devant un jury commun d'au moins 2 membres, enseignants-chercheurs ou chercheurs dont l'un d'entre eux, au moins, est titulaire d'une HDR. L'étudiant ayant bénéficié d'un poste FFI sera évalué selon les mêmes modalités sur les différentes missions de son poste.

- Concernant l'UE "Enseignement préparatoire à la prise de fonction d'interne", l'étudiant ayant bénéficié d'un poste FFI peut avoir, si nécessaire, un sujet d'examen adapté à l'enseignement suivi.

- L'étudiant doit obtenir une note # 10 /20 à l'ensemble des 2 UE « Enseignement préparatoire à la prise de fonction d'interne » et « Stage recherche ». Les règles générales de validation et de compensation prévues pour DFASP1 s'appliquent à ces 2 UE.

- *L'UE librement choisie :*

L'étudiant doit obtenir une note # 10 /20 pour valider l'EC « Education Thérapeutique du Patient » (ETP) de l'*UE Officine 2D*.

L'attestation de formation ETP ne sera délivrée qui si l'étudiant *assiste à l'ensemble des ED* et qu'il obtient *une note # 10 /20*.

- *L'UE « Service Sanitaire : partie 2 » :*

Un étudiant obtenant une moyenne inférieure à 10, ou obtenant 0 au rapport de stage ou à l'évaluation de l'action, sera ajourné.

***Pour les 2 Semestres* :**

En cas de redoublement, chaque UE ou EC validé est considéré comme définitivement acquis. Les stages hospitaliers validés sont également capitalisés.

Admission

Droits de scolarité

Droit Nationaux niveau Master

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Florence BOUYER

florence.bouyer@u-bourgogne.fr

Contact scolarité

Scolarité de Pharmacie - UFR des Sciences de Santé

03 80 39 33 35

ufrsante-scolpharma@u-bourgogne.fr

Campus

Campus de Dijon

Programme

DFA 1

Semestre 1 -

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE Enseignements Généraux 1	UE						10 crédits
Toxicologie	Matière		20h	4,5h	15h		3,5 crédits
Droit - Economie des produits de santé	Matière		20h	6h			2,5 crédits
Anglais	Matière			12h			1 crédits
Qualité	Matière		23,5h	4,5h	10h		3 crédits
UE Enseignements Integrés 1	UE						13,5 crédits
Fondamentaux en cancérologie et traitement du cancer	Matière		30h	4,5h			3 crédits
Pathologies digestives et obésité	Matière		15,5h	3h			1,5 crédits
Neuro-psychiatrie	Matière		17h	3h			2 crédits
Parasitologie	Matière		12h	3h			1,5 crédits
Mycologie médicale	Matière		12h	3h			1,5 crédits
Antibiotiques - Antiviraux - Antifongiques	Matière		22h	3h			2,5 crédits
Immuno-interventions Vaccins	Matière		17h	3h			2 crédits
Stage d'application	UE						3 crédits
Stage d'application	Stage						3 crédits
UE Librement choisies	UE						3 crédits
Nouvelles technologies de santé et communication	Matière		9h	21h			3 crédits
De la plante au patient	Matière			30h			3 crédits
UE Parcours Internat	UE						12 crédits
Dossiers Cliniques, biologiques et thérapeutiques	Matière			40h			4 crédits
Exercices d'application en sciences pharmaceutiques I	Matière			50h			5 crédits
Dispensation des médicaments et autres produits de santé I (partie2)	Matière		10h	20h			3 crédits

Semestre 2 -

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
Santé publique et politique de santé - Etique	Matière						2,5 crédits
Educatuion thérapeutique du partient 1	Matière						2 crédits
Gestion des risques	Matière						2,5 crédits
Variabilités pharmacologiques et parmacogénétiques de la réponse aux médicaments	Matière						2 crédits

Anglais	Matière	1 crédits
Parcours internat	Matière	5 crédits
Stage optionnel en officine	Stage	3 crédits
Biochimie clinique à visée diagnostic	Matière	3 crédits
Dossiers cliniques, biologiques et thérapeutiques	Matière	4 crédits
Exercices d'application en sciences pharmaceutiques I	Matière	5 crédits
Dispensation des médicaments et autres produits de santé I (partie 2)	Matière	3 crédits

DFA 2

Semestre 3

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
Préparation aux Fonctions Hospitalières	UE		14h				
Stage hospitalier - Parcours internat	Stage						13 crédits
Service Sanitaire	UE						2 crédits
SESA Partie 1	Matière		21h		16h		2 crédits
UE Parcours Internat	UE						12 crédits
UE Exercices d'application en sciences pharmaceutiques 2	UE						8 crédits
Exercices	Matière			35h			4 crédits
Dossiers	Portfolio			45h			4 crédits
UE Connaissances Pharmaceutiques générales	UE						4 crédits
Exercices	Matière			18h			2 crédits
Dossiers	Matière			22h			2 crédits
UE Librement Choisie	UE						3 crédits
Dispensation des médicaments et autres produits de santé II (prérequis et mise en situation)	Matière		10h	20h			3 crédits

Semestre 4

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
Stage hospitalier Parcours Internat 2	Stage						12 crédits
Service sanitaire Partie 2	Matière			9h			3 crédits
UE Parcours Internat : Enseignement préparatoire à la prise de fonction d'interne*	UE						6 crédits
Qualité en milieu hospitalier	Matière		6h				
Aspects réglementaires de l'ecercice hospitalier	Matière		13h				
Cas clinique	Matière			12h			

Recherches	Matière		4h	
Activités spécifiques en milieu hospitalier	Bloc de compétences	25h		
UE Stage Recherche *	Stage			7 crédits
Education Thérapeutique du Patient 2	Matière		20h	2 crédits